

## Systeme de santé en crise : les ambulanciers à la rescousse ?

**France** Et s'ils portaient secours au système de santé mal en point ? Leur syndicat majoritaire, la **CNSA**, propose que les 50 000 ambulanciers français encadrent des actes de télémédecine et rendent de nouveaux services aux patients vulnérables et isolés pour faciliter leur maintien au domicile.

### Les ambulanciers à la rescousse

A l'heure où les pouvoirs publics souhaitent réduire les dépenses de transports sanitaires, qui excèdent les 4 milliards d'euros par an, à une époque où le dérèglement climatique impose de réduire les déplacements carbonés, les 50 000 ambulanciers de France mènent une réflexion sur l'avenir de leur métier. La Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA), première organisation professionnelle représentative des transports sanitaires, qui revendique 1 500 structures adhérentes, a présenté il y a quelques jours plusieurs pistes pour engager la profession sur de nouvelles missions. Pour désengorger les urgences hospitalières et pallier le manque de professionnels de santé libéraux, le syndicat formule deux propositions concrètes au moment où est menée une « mission flash » pilotée par le **Pr François Braun**, président de Samu Urgence de France, pour améliorer l'accès à l'hôpital cet été.

« Avec la conjonction du vieillissement de la population et les difficultés grandissantes d'accès aux soins, nous nous sommes demandés comment notre profession pourrait se rendre utile, explique **Dominique Hunault**, président de la **CNSA**. Nos 5000 entreprises ont l'avantage de mailler le territoire, nous pouvons nous déplacer et avons des compétences en santé nous permettant d'aider à assurer la continuité des soins. »

### La télémédecine en ambulance... pour éviter les transports

Les ambulanciers entendent se positionner en « facilitateurs » au service de la population et des autres professionnels de santé.

En tout premier lieu, ils proposent de devenir des assistants en télémédecine en déployant des unités mobiles de téléconsultation en médecine générale.

De quoi s'agit-il ? D'ambulances embarquant des cabines de télémédecine au sein desquelles pourraient être réalisées des consultations à distance ou des télé-expertises (en cardiologie, dermatologie, pneumologie). « Les ambulanciers, rapidement présents auprès du patient, pourraient aider les médecins à faire des diagnostics à distance et leur faire gagner du temps », explique **Dominique Hunault**. Cette nouvelle fonction permettrait aux personnes isolées, en situation de handicap ou à mobilité réduite d'accéder aux soins depuis leur domicile, leur Ehpad ou leur centre d'accueil. Elle pourrait aussi éviter des transports inutiles, assure le syndicaliste et soulager les urgences, le Samu et les pompiers. Sur le papier, le projet semble réaliste mais nécessite l'assentiment et le financement de la Cnam. Et surtout le déploiement de ces véhicules qui sont très rares en France.

« La fonction d'assistant de télémédecine n'est pour l'instant pas reconnue ni prise en charge par l'Assurance-maladie, nous espérons avancer lors des prochaines négociations à la rentrée », avance Dominique Hunault.

La fonction d'assistant de télémédecine n'est pour l'instant pas reconnue. Dominique Hunault

